



Syndicat de la Magistrature

Paris, le 1^{er} septembre 2010

Madame Michèle ALLIOT-MARIE
Garde des Sceaux,
Ministre de la Justice et des Libertés
13, place Vendôme
75042 PARIS Cedex 01

Objet : préavis de grève pour la journée du 7 septembre 2010.

Madame la Ministre,

Les organisations syndicales C.G.T. des Chancelleries & Services Judiciaires et le Syndicat de la Magistrature déposent ce jour un préavis de grève pour la journée du 7 septembre 2010 conformément aux dispositions de l'article L.2512-2 du code du travail.

Les organisations syndicales susvisées appellent les personnels (magistrats et fonctionnaires) à participer à cette journée de mobilisation et à manifester en particulier pour lutter contre :

- la réforme des retraites envisagée par le gouvernement,
- le démantèlement du service public de la justice avec la déclinaison à marche forcée de la R.G.P.P. dans les différentes directions du ministère de la justice,
- la déliquescence des conditions de travail, en raison notamment du non remplacement de tous les fonctionnaires et magistrats partant à la retraite,
- l'absence de prise en compte par l'administration de la charge de travail des fonctionnaires et magistrats,
- l'absence de reconnaissance statutaire et indemnitaire pour les fonctionnaires,

- les restrictions budgétaires,
- l'inflation des réformes procédurales sans réflexion ni moyens adaptés,
- les atteintes portées à l'indépendance de l'autorité judiciaire,
- l'absence de réel dialogue social au sein du ministère de la justice...

En conséquence, nous vous prions de bien vouloir considérer le présent courrier comme valant préavis de grève pour la journée du 7 septembre 2010.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

P/Le Syndicat de la Magistrature
La Présidente,

P/Le Syndicat National C.G.T.
des Chancelleries & Services Judiciaires
La secrétaire générale,

Clarisse TARON

Martine MOTARD